

FORMATION

Mobilité, réseaux et systèmes de transports,
infrastructures
Infrastructures routières, urbaines et
aéroportuaires
Gestion du domaine public
Mis à jour le 04/09/2025

Gérer le domaine public routier

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Responsables des services de Gestion du Domaine Public Routier, aux services d'entretien et d'exploitation des réseaux, des services techniques départementaux et communaux, des collectivités, de l'Etat, des sociétés d'autoroutes confrontés pratiquement aux actes de gestion de voirie, géomètres...

> PRÉ-REQUIS

Aucun

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel
Durée : 3,00 jours

EN BREF

La gestion du domaine public routier est régie par des textes qui se sont accumulés au fil du temps. Il est important de disposer de repères dans la multiplicité et la complexité des textes de références, d'en expliquer les conditions de mise en oeuvre et d'éclairer les choix.

OBJECTIFS

GERER la voirie aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, qu'il s'agisse du domaine routier national ; départemental ou communal. REDIGER un règlement de voirie et les règles d'usage du domaine public.

THÉMATIQUES

Régime juridique. Consistance du domaine public routier. Transfert de domanialité à l'occasion de la réalisation d'un ouvrage nouveau. Classement et déclassement. Occupation et interventions sur le domaine public. Interventions programmées. Interventions d'urgence : accident, viabilité, entretien d'urgence. Usages du domaine public. Droits et obligations des riverains. Rédiger un règlement de voirie. Etude de cas de jurisprudences. Gérer la voirie aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, qu'il s'agisse du domaine routier national ; départemental ou communal. Rédiger un règlement de voirie et les règles d'usage du domaine public.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Exemples d'application, étude de cas, quiz...

COORDINATION

Stéphanie BOUCHARD, Chef du Pôle Gestion du Domaine Public Routier, Aix Marseille Provence Métropole

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Journée	Introduction, présentation des participants et du déroulé de la formation
	Le domaine public routier Les fondamentaux, textes de références Qu'est ce que le domaine public? Affectation, notion de propriété et de gestion du DPR La distinction propriété / domanialité Les grands Principes généraux : inaliénabilité, imprescriptibilité, liberté égalité gratuité, la notion de service public
	Délimitation du domaine public routier: Consistance / accessoires (jurisprudence actuelle) Dépendances / Alignement / Accès La domanialité / Classement / déclassement : transfert et délaissés
	Articulation des compétences et responsabilités Les différents pouvoirs de police: les pouvoirs de police spéciaux, les pouvoirs de police généraux Articulation des compétences et partage des responsabilités L'entretien et la gestion du domaine : rôle et responsabilité du gestionnaire de voie En et Hors agglomération, exemple des arbres et des trottoirs
	La protection du domaine public La police de la conservation et obligation de protéger le domaine public Quizz sur la domanialité
Journée	Gérer les interventions et occupations programmées du DPR Qui peut occuper le Domaine Public ? Procédures d'autorisation en et hors agglomération Comment occuper le Domaine Public ? Procédure en 3 temps: 1. Quels actes : AOT /COT ?
	Caractéristiques d'une AOT/ COT Exemples d'arrêtés et de permission de voirie
	2. Arrêté de circulation 3. Redevances de l'occupation
	Droits des occupants pendant et à la fin de l'occupation Conditions de retrait et de renouvellement des autorisations Transfert de responsabilités
Journée	La réforme des DT/DICT, AIPR Film : DICT
	L'élaboration des règlements de voirie départementale Procédure de rédaction Procédure de consultation
	Procédure de validation Procédure de diffusion Exemple : le règlement de voirie des Bouches du Rhône, Un contentieux contre les concessionnaires gagné par le Département
	Conclusion et évaluation de la session